

**HERVÉ BERVILLE**  
**DÉPUTÉ DES CÔTES-D'ARMOR**  
**2ème CIRCONSCRIPTION**

**Le 27 juin 2017,**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Pour la préservation de l'estuaire de la Rance

L'association Rance Environnement a alerté plusieurs ministres, élus locaux et régionaux sur les risques d'un envasement de la Rance. Cette problématique mérite une attention particulière et fera l'objet d'un travail collaboratif.

A la suite de l'échouage d'un voilier fin mai près de l'écluse du Châtelier, l'association a pris le soin de signaler les difficultés que rencontrent les bateaux pour atteindre le port de Dinan. Selon Rance Environnement, cette situation serait imputable au barrage et à l'usine marémotrice de la Rance, exploitée par EDF.

J'ai eu l'occasion d'évoquer ce sujet avec M. Le Breton, préfet des Côtes-d'Armor. Je m'engage également à prendre contact avec les ministères concernés, notamment celui de la Transition écologique et solidaire, afin d'évaluer le contexte et d'oeuvrer pour l'établissement d'un plan de gestion des sédiments de la Rance dans les plus brefs délais.

**Hervé Berville**